



Cahiers d'histoire

42-3/4 | 1997
L'animal domestique

Philippe SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996, 462 p.

Éric Baratay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/322>
DOI : 10.4000/ch.322
ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1997
ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Éric Baratay, « Philippe SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996, 462 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997, mis en ligne le 13 mai 2009, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/322> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.322>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Philippe SALVADORI, *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1996, 462 p.

Éric Baratay

- 1 L'Image d'Épinal du seigneur chassant à courre à travers la campagne et gâtant les blés au grand désespoir des paysans est encore bien ancrée dans l'imaginaire national parce qu'il rappelle les mauvais souvenirs d'un ordre social inégalitaire désormais considéré comme injuste. C'est justement sur cet aspect que l'auteur fonde son étude qui ne se veut pas une description des droits et des coutumes cynégétiques mais qui entend montrer comment une élite vit son droit à la domination sociale en le fondant sur la domination de la nature. Car la chasse sous l'Ancien Régime est une pratique distinctive qui propose des connaissances et des règles destinées à tenir le roturier à distance, et qui permet, en mettant les participants à l'épreuve, de prouver la justesse de son appartenance sociale et de ses privilèges. Cette problématique particulière, mais stimulante, qui s'est nourrie des travaux d'Élias sur la société de cour, permet à l'auteur de justifier la concentration chronologique sur les trois siècles (XVI^e-XVIII^e siècles) où la chasse est réservée à l'aristocratie au moins théoriquement.
- 2 La première partie — " Lois et règles " — met en place le cadre de l'étude. En s'appuyant en partie sur des travaux antérieurs, Philippe Salvadori évoque la constitution du droit cynégétique à partir du premier interdit aux roturiers (1396) qui suscite une série de confirmations et de commentaires, et la création des juridictions compétentes pour réprimer les désobéissances ainsi que les débats sur les capacités des différents degrés de justice. À partir d'une cinquantaine de traités de chasse écrits entre 1486 et la Révolution — la littérature cynégétique forme la base du *corpus* même si le recours aux archives est loin d'être négligeable —, l'auteur aborde ensuite l'évolution des règles, soulignant leur durcissement pour dire le prestige du participant, et celle de ce genre littéraire qui n'élargit son propos à toute forme de chasse qu'à la fin du XVIII^e siècle. C'est ainsi qu'il n'évoque les armes à feu qu'à cette époque, alors qu'elles étaient

utilisées depuis le XVI^e siècle, parce qu'on voulait éviter, auparavant, que bourgeois et paysans s'enhardissent à braconner.

- 3 La seconde partie — " Des bêtes et des hommes " — examine les participants, les images qu'ils suscitent, les débats qu'ils provoquent. Étudiant le regard des chasseurs sur les bêtes, l'auteur montre la variabilité des notions d'espèces nuisibles ou consommables, la concentration des efforts contre les loups et les ours mais qui se révèlent assez inefficaces du fait d'une abstention des populations qui oblige à faire appel à des spécialistes, une situation qui se retrouve au XIX^e siècle. Finalement les animaux bons à chasser sont peu nombreux : cerfs, chevreuils, daims pour les grands aristocrates, lièvres pour les petits seigneurs, loups et sangliers, animaux puants comme les renards. Dans les traités, la considération accordée à chaque chasse diminue à mesure qu'on s'éloigne des plus nobles pourtant les moins répandues. Au-delà des aspects techniques, l'étude des manières de dresser les chiens et les oiseaux livre des réflexions stimulantes. Le dressage des meutes, destiné à les faire collaborer à un dessein commun, fournirait un modèle de contrôle social alors que la fauconnerie nourrirait la réflexion sur les hiérarchies humaines. L'auteur aborde ensuite les manières de chasser, comment se mêlent la sauvagerie et le cérémonial, les modifications apportées par les armes à feu qui provoquent le déclin de la fauconnerie, qui déqualifie le gibier, qu'on peut abattre d'un coup même le plus valeureux, et qui provoque son indistinction. L'étude de la consommation permet de souligner le statut ambigu du gibier à la fois plus savoureux que les animaux domestiques mais aussi travaillé par un flux vital redoutable, ce sang noir étudié par Hell¹ et dont certaines analyses sont reprises par l'auteur. Celui-ci montre aussi que la valeur culinaire varie selon les espèces mais, qu'en descendant la hiérarchie des gibiers chassés noblement, les entraves et les remords diminuent comme si la parenté avec le chasseur se distendait.
- 4 Philippe Salvadori aborde ensuite les motivations affichées de la chasse, la sociabilité des chasseurs, qui s'exprime par les ordres chevaleresques et les confréries de dévots, la circulation du gibier sous forme de dons, les images que les chasseurs entendent donner d'eux-mêmes, enfin les regards extérieurs. Celui de l'Église qui lutte contre ses curés chasseurs mais qui ne s'inquiète que des excès des autres ; celui des hommes de lettres, très critiques au XVIII^e siècle envers cette prétention sociale, cette pratique jugée proche des temps primitifs ; enfin celui des femmes qui bannissent la chasse des discussions de salons au XVIII^e siècle tandis que le chasseur passionné inquiète et ennuie.
- 5 La troisième partie est consacrée aux chasses royales, leurs organisations, leurs types, leurs territoires, leurs calendriers. Elle montre que la prodigalité des tueries dit le faste des officiants et qu'un subtil jeu social gravite autour d'elles, l'appel à participer étant le signe d'une marque de confiance du roi. L'importance symbolique, politique de la chasse se retrouve jusque dans les cérémonies royales, les décorations des résidences, par exemple dans le Versailles de Louis XV, et les représentations du souverain. À ce propos, la déqualification de la chasse à partir de la fin du XVII^e siècle dévalorise l'image de certains monarques, tels Charles IX ou Louis XV, jugés trop passionnés et sur lesquels pèse un soupçon d'inhumanité et de mauvais gouvernement, car la chasse devient un symptôme du dérèglement du pouvoir.
- 6 La quatrième partie concerne les chasses illégales et les manières nobiliaires de défendre les privilèges. L'auteur analyse les caractéristiques saisonnières, techniques, géographiques, sociales d'un braconnage difficile à estimer mais qui semble connaître

une poussée dans la décennie 1780. Il montre comment on l'attribue à la mauvaise plèbe pour prétendre le sanctionner alors qu'il est le fait des classes intermédiaires. L'étude de la procédure criminelle permet de montrer que le jugement est tout autant tributaire de l'image et du discours que le prévenu et l'accusateur adoptent que des faits eux-mêmes, qu'il existe un écart entre le maniement du spectacle de la répression et la réalité des sanctions car la justice a du mal à faire jouer la peine exemplaire pour un geste qui n'est délinquant qu'en fonction de l'appartenance sociale de l'officiant.

- 7 L'auteur termine son étude sur celle des cahiers de doléance qui ne montrent pas une volonté unanime de réformer le droit de chasse et n'affichent pas une contestation radicale, préférant un aménagement du privilège, une situation qui concorde avec ce que l'on sait d'une lente démocratisation de la pratique au XIX^e siècle et qui contredit l'Image d'Épinal véhiculée par les nemrods du XX^e siècle, de plus en plus confrontés à des opposants, lorsqu'ils évoquent la libération du peuple des chasseurs opprimés dans la nuit du 4 août.
- 8 On aura compris qu'il s'agit d'une belle et solide étude, désormais incontournable, sur un mode de contact majeur dans l'histoire des relations entre l'homme et l'animal. Tout au plus, on regrettera que l'auteur n'ait pas exploré les siècles précédents, au moins à grands pas, car les travaux des médiévistes, comme celui de Strubel et de Saulnier évoqué plus bas, montrent que nombre des caractéristiques de la chasse aristocratique mis en lumière dans ce travail sont déjà en place au XIV^e siècle. En ce sens, et même si l'auteur la justifie bien, la fixation du début de l'étude au XVI^e siècle paraît plus relever des pesanteurs des découpages universitaires que de la réalité de la pratique.

NOTES

1. Bertrand HELL, *Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe*, Paris, Flammarion, 1994.